

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS BUREAU DU 18 OCTOBRE 2016

### POINT 1 – ECONOMIE – INNOVATION – NOUVELLES TECHNOLOGIES – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### **1) Implantation de l'entreprise SELMA sur la ZAE des Ajoncs et des Ajoncs Est : vente de parcelles**

**Accord du Bureau à l'unanimité et une abstention (Laurent Favreau) de :**

- VENDRE au groupe SELMA, ou tout représentant s'y substituant, la parcelle IM n°125 d'une superficie de 3 864 m<sup>2</sup> située sur la zone Les Ajoncs à la Roche sur Yon au prix de 11,74 € HT/m<sup>2</sup>,
- AUTORISER Vendée Expansion, dans le cadre de la concession en cours, à vendre la parcelle YB n°83 d'une superficie de 38 735 m<sup>2</sup> située sur la zone Les Ajoncs Est à la Ferrière au groupe SELMA au prix de 11,74 € HT/m<sup>2</sup>.

#### **2) Vente d'une parcelle sur la ZAE Beaupuy (La Roche-sur-Yon) à l'entreprise DN1**

**Accord du Bureau à l'unanimité pour vendre** à l'entreprise DN1, ou tout représentant s'y substituant, 2 548 m<sup>2</sup> de terrain situés sur la zone Beaupuy à la Roche-sur-Yon au prix estimé de 127 400 € HT. Le prix final, qui sera soumis à TVA sur marge, sera déterminé en appliquant à la surface effectivement constatée le prix de vente de 50€ HT du m<sup>2</sup>.

### **3) Marché subséquent – aménagement de la déviation de la route de la Levraudière à la Ferrière : attribution du marché de travaux**

**Accord du Bureau à l'unanimité pour attribuer** le marché de travaux pour l'aménagement de la déviation de la route de la Levraudière à La Ferrière, à l'entreprise Eiffage (85210), pour un montant de 264 483,80 € HT.

## **POINT 2 – HABITAT**

### **1. Subventions habitat privé**

**Accord du Bureau à l'unanimité pour attribuer 34 demandes de subventions, dont le total s'élève à 47 249 €** et se répartit comme suit :

- Handilog : 2 demandes pour un montant de 5 187 € ;
- Qualit'hab Propriétaires Occupants : 5 demandes pour un montant de 4 562 € ;
- FART : 11 demandes pour un montant de 5 500 € ;
- Eco-accession : 16 demandes pour un montant de 32 000 € ;

## **POINT 3 – AMENAGEMENT RURAL – EAU - ASSAINISSEMENT**

### **1. Attribution des subventions assainissement non collectif**

**Accord du Bureau à l'unanimité** pour attribuer des subventions aux particuliers dans le cadre du dispositif d'aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif pour un montant total de 3 500 € (subvention critères sociaux).

### **2. Travaux de création d'assainissement collectif aux lieux-dits La Réveillère à La Roche-sur-Yon et Le Chatenay à La Chaize-le-Vicomte : attribution du marché**

**Accord du Bureau à l'unanimité pour attribuer** le marché concernant le lot n°1 Fourniture et pose de canalisations et d'un poste de refoulement à l'entreprise ASA TP, pour un montant de 152 307,50 € HT, et le marché concernant le lot n°2 Construction de deux stations d'épuration de type filtres plantés de roseaux à l'entreprise CHARPENTIER TP, pour un montant de 164 223,00 € HT.

## POINT 4 – TOURISME – EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS

### **1. Tarification et vente de documents déclassés sur le réseau des médiathèques**

**Accord du Bureau à l'unanimité** pour la vente publique de documents déclassés à la Médiathèque Benjamin Rabier du 30 novembre 2016 au 03 décembre 2016 inclus, aux tarifs suivants :

- Pour les documents : 1 euro le document, 3 euros les 5 documents, 5 euros les 10 documents.
- Pour les magazines : 1 euro les 5 revues, 3 euros les 20 revues, 5 euros les 40 revues.